



RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

La Lettre

N°22
16 avril 2007

BRUXELLES
28 MARS 2007



AIRBUS: LE GROUPE GUE DU PARLEMENT EUROPÉEN AUDITIONNE LES SYNDICALISTES EUROPÉENS D'EADS ET LES DIRIGEANTS DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS

avec la participation de

- ✓ R. Hoffmann, secrétaire général adjoint de la CES (Confédération Européenne Syndicale)
- ✓ P. Scherrer, secrétaire général de la FEM (Fédération Européenne de la Métallurgie)

Avec le lien ci-dessous, vous accédez au compte-rendu de cette rencontre avec des extraits d'interventions de syndicalistes et de députés européens.

Après avoir donné la parole aux syndicalistes de la métallurgie qui ont évoqué le volet industriel de cette lutte dans la Lettre 20; nous publions l'intégralité de l'intervention de Frédéric Boccara, à Bruxelles, axée sur le volet financier.

INTERVENTION DE FRÉDÉRIC BOCCARA

J'interviens ici à deux titres. Celui d'économiste. Mais je suis aussi syndicaliste et j'interviens comme membre du réseau associatif « La monnaie et la finance pour l'emploi », qui comprend des syndicalistes de banques. Je voudrais d'ailleurs excuser le *Standing Committee* des syndicats européens de Banques Centrales qui n'a pu se rendre à l'invitation du groupe GUE, ainsi que la fédération UNI-Europa Finances dont le président est en déplacement en Australie.

Sommaire

- ✓ *Rencontre à Bruxelles avec les syndicalistes et députés européens*
Intervention de Frédéric Boccara
- ✓ *Élection présidentielle: Résolument une autre logique*
Article de Yves Dimicoli
- ✓ *Réponses de Marie-George Buffet aux questions de la CFE-CGC*
- ✓ *Cinq ans de destruction des droits sociaux*
Article de Maurice Cohen

Suite page 2

Le financement est une question décisive.**Sortir de la tenaille des marchés financiers...**

Airbus se trouve pris dans une « tenaille » par les marchés financiers. Elle joue à deux bouts : par les prélèvements du capital sur la valeur ajoutée et par la pression dans les gestions.

Par les prélèvements du capital: par exemple, les actionnaires ponctionnent cette année la valeur ajoutée d'Airbus à hauteur de 2 milliards d'euros de dividendes qui viennent de leur être versés. Et cela n'est pas la première fois.

Mais en interne à l'entreprise, c'est toute la gestion qui est contaminée et souffre de la pression de la recherche de rentabilité, pression contre les coûts salariaux et pression pour l'intensification du travail avec la recherche à tout prix de la productivité apparente du travail maximale ... au détriment de l'efficacité productive.

.. qui mine l'efficacité réelle

Les moyens disponibles ne sont pas utilisés prioritairement pour les investissements, la recherche, les qualifications. Ce qui passe avant tout c'est cette recherche de rentabilité.

L'ancien PDG Noël Forgeard se félicitait il y a peu d'avoir économisé 1 Md d'euros de R&D au profit de ces mêmes actionnaires..! Effectivement, Airbus souffre d'une insuffisance des dépenses de recherche - pour les nouveaux projets comme dans les composites - pour le développement - avec l'affaire des logiciels de câblage hétérogènes entre les différents sites - et pour les salaires, la formation, l'emploi.

On fait des économies de « bouts de chandelle » sur les salaires et les qualifications, on précarise les équipes. A l'arrivée c'est toute l'entreprise et son efficacité qui sont fragilisées, avec les retards engrangés sur les livraisons de l'A380 et la révision à la baisse du programme de développement des appareils futurs.

On accroît le rendement du capital (Profit/capital), mais il n'est pas du tout sûr qu'on accroisse son efficacité (Valeur ajoutée/capital matériel et financier), et bien sûr on pousse au maximum la productivité du travail (Valeur ajoutée/salarié). Et ce sont les salariés qui trinqueraient avec le plan Power 8 !

Réduire les autres coûts que ceux du travail, comment ?

Quels coûts réduire, si ce n'est ceux des prélèvements des actionnaires et ceux des banques - y compris sur les sous-traitants -, les coûts du capital. Que paient les salariés d'Airbus et de ses sous-traitants, si ce n'est les non-dépenses en qualifications, recherche et formation ?

Le développement de l'A350 nécessiterait, nous dit-on, 10 Mds d'euros nouveaux.

→ Si ce sont les marchés financiers - des actionnaires - qui les apportent, alors il faudra leur verser chaque année une dîme de 1 à 1,5 Md d'euros. Car il voudront leur 10% à 15% de rendement !

→ Si c'est un crédit bonifié, avec la puissance publique, à taux zéro cela fait 1 à 1,5 Md d'euro supplémentaires pour le développement des qualifications, des recherches, la sécurisation et le développement de l'emploi, bref tous les facteurs modernes de l'efficacité réelle.

Cela changerait l'utilisation des profits des actionnaires. Leurs profits seraient en effet utilisés pour rembourser ces emprunts, et donc, vraiment pour investir, et pour investir efficacement.

Car il faut que cette « bonification » soit conditionnée au développement de l'emploi, des qualifications et des richesses réelles (la VA). Il est en effet hors de question que ce type de financement vienne, d'une façon ou d'une autre, en accompagnement d'une logique financière qui développerait, comme aujourd'hui, le cancer de la précarité et de la baisse des dépenses salariales et sociales.

Impliquer les banques publiques et le systèmes de crédit jusqu'à la BCE et la BEI**Comment ?**

Ce crédit bonifié pourrait être réalisé de la façon suivante, qui converge avec les propositions que nous a présentées F. Wurtz s'appuyant sur les travaux de l'Économiste Paul Baccara.

D'une part, la BEI (banque européenne d'investissement) financerait les investissements nécessaires à taux zéro, en conditionnant cette bonification à l'amélioration des qualifications,



au développement de l'emploi dans les pays de l'UE et à la création partagée de Valeur Ajoutée disponible dans l'Union Européenne, voire en coopération avec le Sud et l'Est.

- 2 Pour moins dépendre des marchés financiers pour lever les fonds, la BEI pourrait d'autre part impliquer un réseau de banques, notamment les banques publiques existant dans les différents pays de l'UE. On peut citer la Caisse des Députés (CDC) française ou les Banques publiques des Länder allemands voire la Banque KfW.
- 3 Enfin, La Banque Centrale Européenne, la BCE, s'engagerait à refinancer à taux préférentiel les crédits en question, ceci d'autant plus que les investissements respecteraient les critères ci-dessus (qualification, emploi, valeur ajoutée territoriale).

Actuellement la BCE fait tout le contraire : elle accompagne, incite et finance très largement les exportations de capitaux hors UE et intra-UE (un solde net de -65 milliards en 2006 pour la France), soit sous forme de placements financiers (bons du Trésor US) soit de délocalisations et de rachats d'entreprises (fusions-acquisitions), bien évidemment contre l'emploi. On évoque souvent le modèle US de flexibilité et de firme souple, mais il faut bien voir son autre versant : la recherche y est abondamment financée, et ceci par « nos » propres exportations de capitaux.

Une convergence pour exiger de pouvoir parler des investissements...

J'observe une convergence remarquable des interventions des camarades qui m'ont précédé. Cette convergence n'est pas anodine. Elle n'allait pas non plus complètement de soi.

Quelle est-elle ? D'un côté les syndicalistes CGT de la filière aéronautique réclament des pouvoirs nouveaux des salariés dans la gestion pour faire reculer les critères de rentabilité et dénoncent les disponibilités financières de trésorerie (4 Mds), de l'autre nos camarades allemands, Hoffman et Peter Scherrer, responsables syndicaux européens de la métallurgie ou de la CES nous disent « *on veut pouvoir parler des investissements* », avoir des droits de décision dessus, ce qui est n'est pas le cas actuel-

lement et ce qui est nouveau. Le camarade Hoffman, nous dit « *il faut des investissements autres, des dépenses en ressources humaines* » que « *les institutions européennes devraient appuyer* », « *porteurs de formation, et de sécurité de l'emploi* ». P. Scherrer insiste sur « *l'implication des travailleurs à tous les niveaux* » et pose la question « *quels investissements* »?. Le camarade britannique a, quant à lui, souligné que, « *plutôt que de venir sur le terrain de la répartition des emplois et des charges entre pays* », le mouvement progressiste et syndical devrait « *se préoccuper beaucoup plus de la question des investissements* ». Notre ami Schui, député au Bundestag, insiste lui aussi sur le besoin de mobiliser les banques publiques, tandis qu'enfin, le groupe GUE ici présent met en débat des propositions précises pour un financement nouveau.

... et donc de nouveaux pouvoirs dans les gestions

Mais pour cela, il faut d'autres pouvoirs de décision, ce que plusieurs ici ont souligné. Ces pouvoirs s'appuieraient sur la possibilité de mobiliser du crédit.

Il faut aussi suivre ce qui est fait des crédits : comment sont réalisés les investissements, sont-ils effectivement porteurs d'une amélioration de l'emploi, des qualifications etc. Il faut donc, des pouvoirs jusque dans la gestion, à tous les niveaux.

Dans ce domaine les actionnaires publics d'EADS peuvent innover et montrer la voie.

Le hors Europe

J'ai Évoqué le besoin d'envisager des objectifs de production et de VA partagée avec le Sud et l'Est, mais à condition que cela développe les conditions sociales et l'emploi ici et là-bas.

Je voudrais parler aussi de la monnaie. Je pense qu'il faut poser la question d'une autre monnaie de facturation que le dollar plutôt que de pousser à une manipulation du taux de change de l'euro, qui tend à nous faire entrer dans une logique de dumping social par « l'arme » monétaire. On pourrait réfléchir à combiner deux choses : une facturation dans un panier de monnaie, où l'euro jouerait un rôle important, et une coopération monétaire avec nos voisins proches (Est et Sud) du type serpent monétaire Je sais que certains économistes, comme J. Sapir, posent eux aussi ce type de question.

L'actionnariat

L'actionnariat public (sous divers formes) doit monter. Il doit affirmer ses pouvoirs de décision, et agir dans la transparence. Mais ceci pour poursuivre d'autres buts que la rentabilisation du capital et le profit le plus élevé. Car je pense que les critères de rentabilité s'opposent à ce que nous recherchons. Sur ce point, nous avons peut-être un point de réflexion et de débat à poursuivre les uns et les autres.

Mais il y a aussi les actionnaires privés actuels. S'ils doivent laisser la place au public, on ne peut pas les laisser « partir » purement et simplement. Ils doivent être « responsabilisés ». D'autant que rendre Airbus 100% public, cela peut coûter très cher. Le rachat aux actionnaires privés, si rachat il y a, ne peut se faire au prix du marché financier. Ils ne doivent pas s'en tirer comme cela. Il faut réfléchir aux conditions de leur indemnisation. On peut aussi les impliquer dans les nouveaux investissements, implication qui pourrait se poursuivre sur la base du respect d'obligations de résultats en matière d'emploi et de VA produite dans les territoires. Leur non-respect pourrait donner lieu à des pénalisations, tant sur leur rémunération que lorsqu'ils voudraient céder leurs capitaux.

Dès à présent un rapport de forces sur « l'argent »

En conclusion, je voudrais insister sur le fait que l'on peut dès à présent mettre la pression sur le système de crédit européen et sur le SEBC (Système Européen de Banques Centrales). Car cette piste peut être engagée immédiatement sans préalable, même si elle est porteuse, en réalité, de changement profonds et donc structurels qui peuvent venir ensuite, dans le mouvement.

Ce qu'il faut, c'est construire le rapport de forces sur ces questions, l'orienter vers ces questions, pour que la BEI, les banques publiques et les BCN (Banques centrales nationales), donc la BCE, qui gèrent l'argent des européens, agissent immédiatement.

C'est pourquoi je trouve tout à fait décisif que le groupe GUE ai souhaité inviter et faire intervenir le mouvement social du système bancaire. Je l'en remercie.

Un potentiel de convergence avec le mouvement social dans les Banques

On peut s'appuyer pour cela sur tout le réseau existant de banques publiques des différents pays européens, avec un mouvement social fort en son sein. Ceci d'autant plus qu'il est menacé par la Commission Européenne qui souhaite le privatiser : les banques publiques allemandes de Länder sont parmi les premières visées.

Deuxièmement, il existe un appui possible sur les syndicalistes des banques centrales d'Europe. Le *Standing Committee* de ces syndicalistes s'est en effet prononcé dans un *Memorandum* européen, lors de son audition ici-même le 5 novembre 2003, pour une « *responsabilité sociale des banques centrales* » et pour une politique monétaire « *sélective* », les prêts « *encourageant les investissements qui favorisent les créations d'emploi et l'élévation de la qualification des travailleurs* » étant « *octroyés à des taux inférieurs aux taux du marché* » (cf. www.scecbu.org).



La liberté face aux marchés financiers est au cœur du projet social européen voulu par les peuples. Sa conquête, comme l'a montré l'Économiste indien prix Nobel d'économie, Amartya SEN nécessite que les acteurs sociaux aient à leur disposition des « ressources » véritables : ressources d'information mais aussi ressources financières. Conquérir des droits sur ces ressources, voilà un projet qui peut être mobilisateur et moderne.



ELECTION PRESIDENTIELLE : RESOLUMENT UNE AUTRE LOGIQUE

Le chiffrage sur les objectifs suppose une ampleur des moyens financiers largement sous-estimée parce qu'on ne veut pas mettre en cause la domination actuelle des grands groupes et oser poser la nécessité d'une tout autre utilisation de l'argent. Sans rupture, sans choix antilibéraux, sans moyens financiers nouveaux, sans pouvoirs pour les salariés, leurs organisations, les citoyens et leurs associations, on ne pourra pas changer. Il y a besoin absolument de rompre pour une autre logique que celle dominant actuellement.

A- AUGMENTER OU DIMINUER LES PRELEVEMENTS :

Il y a deux logiques en ce domaine.

• La logique dominant actuellement :

➤ N. Sarkozy dit vouloir baisser sensiblement les prélèvements obligatoires, prétendant que cela va inciter les entreprises à produire plus et les gens à consommer plus. S. Royal, quant à elle dit ne pas vouloir baisser les prélèvements. Cependant, elle compte maintenir le principe de baisses des cotisations sociales patronales (conditionnées à des créations d'emploi, ce qui est contradictoire). Elle ajoute vouloir mieux redistribuer.

Ces deux démarches, en dépit de leurs différences, accentueraient l'irresponsabilité sociale des entreprises, la fuite vers les marchés financiers et la domination des actionnaires. Elles convergeraient aussi sur une surexploitation accrue avec les incitations aux bas salaires, comme, par exemple, avec les baisses de cotisations sociales patronales. D'ailleurs, la question n'est pas seulement de redistribuer mieux mais de produire mieux et autrement pour pouvoir redistribuer plus et mieux.

➤ N. Sarkozy, comme S. Royal, parient sur une croissance annuelle moyenne de 2-2,5% de 2007 à 2012. Mais on peut penser que cette hypothèse ne se réalisera pas, car elle n'est pas fondée sur une construction de développement de toutes les capacités humaines et de mobilisation des moyens financiers pour une croissance réelle nouvelle et pour l'emploi.

• Une autre logique :

Pour nous, " *travailler plus* " cela signifie une croissance régulière soutenue de l'emploi, des salaires, des qualifications avec la formation, l'éradi-

cation graduelle du chômage et de la précarité. Cela renvoie à la perspective d'une nouvelle croissance d'efficacité sociale, fondée sur le développement des hommes et qui, par cela même, serait pérenne, en liaison avec une autre utilisation de l'argent..

Premier élément fondamental : l'utilisation des aides publiques aux entreprises

➤ Il s'agit de mettre en cause résolument et sans compromission la logique actuelle de distribution d'aides publiques aux entreprises. Celles-ci atteignent au total 65 milliards d'euros (chiffre 2005) dont 23 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales. Cela conduit à un soutien direct des profits et à la pression à la baisse des salaires. C'est vrai, y compris pour les baisses de cotisations sociales patronales conditionnées à des créations d'emploi (proposition de S. Royal) : Les emplois ainsi créés, à charges sociales abaissées, entreraient en concurrence avec les emplois à charges sociales non abaissées, poussant à la destruction de ces derniers. Au total, cela plomberait la croissance par insuffisance de progression de la demande (pression à la baisse des salaires) et par insuffisance des qualifications (encouragement à la multiplication des emplois à faible productivité). Et les profits supplémentaires ainsi réalisés seraient délocalisés ou serviraient à faire des placements financiers.

• Un autre logique :

➤ Toutes les aides publiques feront l'objet d'une évaluation démocratique de leur efficacité pour l'emploi et seront réaffectées, si celle-ci n'est pas établie ou parait insuffisante. Nous demandons de revenir sur l'abrogation par la droite de la loi portant création d'une Commission nationale de contrôle des aides publiques versées aux entreprises.

[Suite de cet article sur le lien ci-dessous](#)

Quelques-unes des réponses de Marie-George Buffet aux questions que la CFE-CGC a adressées à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle.

Etes-vous favorables à la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu pour les catégories intermédiaires ?

❖ Je suis pour augmenter, progressivement certes, mais sensiblement la part des impôts progressifs dans la fiscalité des ménages, au détriment des impôts indirects, si injustes. Je suis donc pour rompre avec la politique d'abaissement de l'IR qui a été conduite jusqu'ici, notamment entre 2002 et aujourd'hui. D'ailleurs, les couches moyennes salariées ont très peu bénéficié de ces mesures, surtout s'agissant de la refonte du barème à 5 tranches et de l'instauration d'un " bouclier fiscal ". Ces deux dispositions seront abolies au profit d'un nouveau barème de l'IR avec 10 tranches et une remontée du taux marginal de la dernière tranche à 55% avec un minimum imposable de 18 000 euros. De la même façon, les revenus financiers et immobiliers du capital seront soumis à l'impôt progressif, alors qu'ils sont aujourd'hui largement exonérés. C'est ainsi, par exemple, que je supprimerai le crédit d'impôt qui a été substitué à l'avoir fiscal, tandis que toutes les plus-values de cession seront soumises au barème de l'IR, au lieu du taux actuel de 19% et des nombreuses exonérations prévues par la loi de finances 2007.

Pensez-vous, comme la C. F. E. -- CGC, que le prélèvement à la source pose des problèmes insurmontables de confidentialité, de mises en cause du dispositif du quotient familial ? Êtes-vous d'accord avec l'analyse de la C. F. E. -- CGC sur le fait que que la fusion de l'impôt sur le revenu avec la C. S. G. entraînerait une progressivité plus grande de l'impôt et un problème de financement pour les régimes de sécurité sociale concernés.

❖ Oui, je suis d'accord avec la CFE-CGC sur les dangers graves que recèle le prélèvement à la source, lequel, d'ailleurs, est envisagé par ses promoteurs en vue d'une fusion la CSG et de l'IR, ce que je rejette catégoriquement. Cela reviendrait effectivement à amoindrir la progressivité de l'impôt sur le revenu, seul impôt progressif avec l'ISF, puisque la CSG est un prélèvement proportionnel. De plus, cela reviendrait à fuir en avant dans l'étatisation de la sécurité sociale, au lieu de consolider et renouveler son financement mutualisé à partir de la valeur ajoutée des entreprises, via une cotisation sociale calculée sur la base des salaires versés.

Pensez-vous que la fiscalité sur les individus, impôts d'État et locaux, doit faire l'objet d'une approche globale pour la rendre moins confisquatoire ? Êtes-vous opposée, comme la C. F. E. -- CGC, à l'assujettissement de la taxe d'habitation aux revenus ?

❖ S'il s'agit d'aller vers l'extension de la pratique du " bouclier fiscal ", j'y suis résolument opposée. Certes, la pression fiscale sur les couches populaires et moyennes peut être moindre, mais cela exige une réforme d'ensemble de la fiscalité. C'est mon option. Elle associerait notamment une plus forte imposition des revenus du capital, un impôt sur les sociétés modulé, plus efficace pour l'emploi et les qualifications, et plus rentable, une taxe professionnelle dont la base serait élargie aux actifs financiers des entreprises et des banques, et un recul de la part des impôts indirects.

(Vous pouvez trouver la totalité des réponses de MG Buffet ainsi que les réponses des autres candidats sur <http://www.cfecgc.org>)



Régression des droits sociaux ou leur promotion effective: L'enjeu du vote du 22 avril

Comme le montre l'article qui suit, de Maurice Cohen, la droite s'est acharnée à détruire non seulement les quelques conquêtes sociales limitées de la période précédente, mais aussi des points d'appui essentiels du Code du travail et de la protection sociale.

Elle aurait voulu aller bien plus loin, si elle ne s'était heurtée aux résistances et aux luttes qui l'ont mise en échec dans la rue (C. P. E.) comme dans les urnes (élections régionales et surtout, projet de traité constitutionnel européen)

Aujourd'hui, l'objectif de la droite, assigné par le MEDEF, reste d'en finir avec la législation sociale du modèle français. Elle entend donc tout faire pour conserver son pouvoir en faisant réélire l'un de ses représentants.

Mais, d'un autre côté, le rejet massif du chômage et de la précarité par les salariés et la population les amène à afficher des promesses sociales. Ainsi, que Nicolas Sarkozy soit obligé de reprendre le slogan de « sécurisation des parcours professionnels », voire de « sécurité sociale professionnelle », cela confirme la force des aspirations nouvelles. Derrière cette démagogie, l'objectif est au contraire de renforcer la précarité avec la généralisation du contrat unique facilitant les licenciements, sans parler des mesures encore plus accentuées en faveur de la rentabilité financière.

C'est pourquoi, dimanche prochain, il faudra se mobiliser pour faire barrage aux prétentions des Sarkozy, Bayrou, Le Pen.

Mais cela n'est pas suffisant. Si le rejet de la précarité et l'exigence de sécurisation ou encore celle de démocratie participative ou du moins d'une transformation fondamentale de la république sont devenus des exigences nouvelles, cela ne peut se faire qu'en changeant radicalement les pouvoirs et les moyens financiers.

Cette question est décisive, tout particulièrement dans la perspective d'un gouvernement de gauche. Les promesses et les intentions affichées par Ségolène Royal sont en contradiction avec sa non mise en cause profonde des pouvoirs et des moyens financiers dominants actuellement.

C'est précisément **cette articulation entre moyens financiers ainsi que pouvoirs radicalement nouveaux et objectifs de progrès social dont Marie-George Buffet est porteuse, comme candidate d'union populaire et antilibérale**, qui permettra à la gauche de ne pas échouer à nouveau.

C'est pourquoi, alors que l'approche du scrutin exclut la reconduction du scénario de 2002, où la gauche avait été écartée, le poids des suffrages pour Marie George Buffet sera décisif pour l'avenir.

De même la nécessité de mettre entre les mains de tous les salariés, des citoyens, les éléments pour une co-élaboration citoyenne du projet de loi pour la sécurisation sociale de l'emploi et de la formation, d'en débattre pour l'enrichir, de créer les conditions d'une appropriation collective et de points d'appui pour les luttes, sera tout aussi décisive pour contribuer à rendre incontournable ces choix de société.

CINQ ANS DE DESTRUCTION DES DROITS SOCIAUX

Article de Maurice Cohen paru dans

« Revue Pratique de Droit Social » numéro 743 – mars 2007

A l'opposé des choix précarisant l'emploi, créons les conditions de sa sécurisation et de sa promotion

Au cours des cinq dernières années, notre droit social a connu une avalanche de textes rétrogrades. Les gouvernements Raffarin et de Villepin, co-dirigés par M. Sarkozy, ont publié plus de cinquante textes s'attaquant au Code du travail. Certains l'ont fait brutalement, d'autres insidieusement, souvent sous des intitulés anodins d'allure sociale. Tous ont favorisé le patronat, conformément aux vœux du Medef, au détriment des intérêts des salariés.

Ces textes s'inspirent des propositions de Virville que

nous avons critiquées dans la RPDS n° 707 de mars 2004. D'une manière générale, ils tendent à précariser l'emploi, à isoler les salariés face à l'employeur, à diminuer les droits des comités d'entreprise et des syndicats, et à rendre plus difficile l'accès à la justice. En multipliant les possibilités de déroger entre niveaux de négociation dans un sens défavorable aux salariés par des accords pseudo-majoritaires, ils visent à remplacer peu à peu la loi applicable à tous (le code du travail) par le contrat dont le contenu varie au gré des rapports de force et de la volonté patronale.

Sans être exhaustifs, les tableaux que vous trouverez en lien à la fin de cet article récapitulent les textes officiels promulgués depuis 2002. Ils montrent l'ampleur de l'action à mener pour demander aux futurs législateurs de les abroger ou modifier.